

La Voie à Suivre

Pinhas

735

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France

Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France

Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com



24 Tamouz 5772 - 14 Juillet 2012

Rabbi David Pinto Chlita

Le nom de l'homme d'Israël

La fin de la parachat Balak relate l'épisode de la terrible faute que Zimri ben Salou, prince de la tribu de Chim'on, a commise avec la Midianite Kozbi bat Tsour. La Torah rapporte l'événement en ces termes : « Cependant, quelqu'un des Israélites s'avança, amenant parmi ses frères la Midianite, à la vue de Moché » (Bemidbar 25, 6). Elle ne cite pas leurs noms car ils ont causé, si l'on peut dire, l'occultation du nom divin dans le monde. Leurs noms ne seront explicités que plus tard, lorsque Pin'has les tuera par l'épée au péril de sa vie et méritera ainsi les louanges de la Torah et le « sacerdoce à perpétuité » comme récompense accordée par D. En effet, après cet épisode le verset précise « Or, le nom de l'Israélite frappé par lui... Zimri ben Salou, et la femme qui avait été frappée... Kozbi bat Tsour. » Mon cher fils Rabbi Mikhaël m'a demandé pourquoi la Torah a attendu ce moment-là pour préciser leurs noms et ne l'a pas fait plus tôt.

Le prénom d'une personne renseigne sur ses racines et la nature de son âme pure provenant des sphères supérieures. Chaque prénom attribué par des parents à un enfant du peuple d'Israël est inspiré par la providence divine en fonction de son lien et de son attachement aux mondes suprêmes. C'est pourquoi nos Sages (Yoma 83a) ont dit que Rabbi Méïr vérifiait le nom des personnes auxquelles il avait affaire, car de cette manière il connaissait les qualités et la nature de cette personne. Notre prénom nous relie à la racine de notre âme. Mais en fautant, et plus particulièrement en commettant des fautes graves, nous rompons le lien avec les mondes supérieurs et avec la sainte Chekhina et détruisons, que D. nous préserve, notre racine qui se trouve dans le monde de la vie. Le lien ainsi annulé, le prénom disparaît également, car il permettait d'associer l'homme à sa racine et celui-ci devient alors anonyme.

C'est ce qui s'est passé pour Hagar, la servante de Sarah, et son fils Yichmaël. Sarah n'a pas mentionné leurs noms en parlant d'eux, mais elle a dit « Renvoie cette servante et son fils » (Béréchit 21, 10), car Yichmaël ne suivait pas la voie de la Torah et des mitsvot. En grandissant, il a adopté le comportement d'un homme sauvage, a emprunté un mauvais chemin et s'est même tourné vers des pratiques idolâtres. Puisqu'il s'est séparé de D., de la racine de son âme sous le trône divin, il a perdu son nom, qui l'attachait à sa racine. Il en a été de même de sa mère, qui l'a mené dans cette voie et a perdu son nom.

Nous pouvons à présent comprendre pourquoi la Torah n'a pas tout de suite explicité le nom de Zimri ben Salou : par sa grave faute préméditée, il s'est détaché de Hachem, ce qui l'a rendu étranger à la Torah, lui faisant perdre de ce fait le nom qui le liait à l'origine de son âme, enracinée sous le trône divin.

Or nous savons que Zimri ben Salou n'était pas un homme quelconque, il ne faisait pas partie du bas peuple. D'après le midrach, il était appelé « Chloumiel ben Tsourichadaï », il était un géant en

Torah, c'était le prince de la tribu de Chim'on et il a mérité d'occuper la fonction de juge dans le tribunal de Moché. Puis soudainement, le mauvais penchant s'est enflammé en lui : il a pris une Midianite et a fauté avec elle aux yeux de tous les bnei Israël. Par cet acte méprisable, et par la profanation du nom divin qui s'en est suivie, il s'est détaché de D. et de sa Torah. De plus, sa racine liée au monde de la vie a été rompue et il a perdu son nom au moment de la transgression.

Mais une fois que Pin'has s'est levé et a « vengé » l'honneur de D. en tuant Zimri, l'âme de celui-ci a, si l'on peut dire, été réparée. En effet, sa mort a été son expiation. De plus, puisque l'acte de Zimri a engendré une grave épidémie parmi les bnei Israël, ceux-ci ont ressenti une crainte de la faute et se sont rendu compte à quel point la débauche était haïe de D. Si quelques membres du peuple avaient au départ une mauvaise opinion de la jalousie excessive exprimée par Pin'has, ils se sont tout de suite ravisés en constatant que D. avait approuvé son geste et lui accordait même une récompense parfaite. Ils se sont alors tus, ont compris que D. abhorrait de tels actes et ont davantage prêté attention à leurs comportements, en veillant à se rapprocher de Hachem.

Nos Sages ont ajouté (Bemidbar Rabba 20) : à ce moment-là, douze miracles ont été faits à Pin'has, qui ont évidemment contribué à agrandir le nom de D. et à le sanctifier publiquement, en compensation de la profanation du nom divin qui avait eu lieu auparavant.

Puisque finalement le nom de D. a été sanctifié suite aux actes méprisables de Zimri, le mérite lui en a été attribué, et son âme a été réparée et s'est à nouveau rattachée à sa racine. De ce fait, il a retrouvé son nom et la Torah le désigne maintenant clairement en l'appelant : Zimri ben Salou.

Même s'il était animé d'une mauvaise intention, il a servi d'intermédiaire pour la sanctification du nom divin et a permis aux bnei Israël de se rapprocher de D. et de s'emplir de la crainte de la transgression. Cela lui a donc été comptabilisé comme un mérite, et le lien auparavant rompu a été rétabli, lui permettant de retrouver son nom.

Le Or Ha'Haïm écrit que bien qu'ayant fauté, il est resté un membre d'Israël. D. l'a puni afin qu'il ne soit ni repoussé ni exclu de l'assemblée d'Israël. C'est pourquoi le texte a précisé au sujet de Zimri « et le nom d'un homme d'Israël » : il fait partie du peuple malgré sa faute. A la lueur de ces paroles, nous comprenons mieux pourquoi la Torah a trouvé judicieux de citer son nom uniquement après son châtement.

Paris

Lyon

Marseille

21:33*

21:11*

21:00*

Allumage

22:54

22:26

22:11

Fin



*On allumera les bougies chacun selon sa Communauté

Les coutumes de « bein hametsarim »

Les vingt-et-un jours qui séparent le 17 Tamouz du 9 Av ont été appelés par nos Sages « bein hametsarim » en référence au verset : « Tous ses poursuivants l'ont atteint dans les étroits défilés (bein hametsarim) ». Ce sont des jours remplis de peine pendant lesquels toutes sortes de forces néfastes sont à l'œuvre, et pendant lesquels le peuple d'Israël a subi de lourds malheurs dans toutes les générations. C'est pourquoi ces jours ont été fixés comme jours de deuil sur la destruction du Temple, puisse-t-il être reconstruit rapidement de nos jours, Amen.

Diverses coutumes de deuil ont été fixées par les communautés juives pour ce moment de l'année. Les décisionnaires font une distinction claire entre les différentes périodes en jeu. Ce sont : a) du 17 Tamouz jusqu'à Roch 'Hodech Av ; b) de Roch 'Hodech Av jusqu'à la semaine pendant laquelle a lieu le 9 Av, et c) la semaine pendant laquelle a lieu le 9 Av.

Des halakhot différentes s'appliquent à chacune de ces périodes, et plus on se rapproche des instants les plus terribles, plus les coutumes de deuil son sévères.

Il a jeûné pendant trois semaines

Dès l'époque des Richonim, des hommes particulièrement pieux ont pris sur eux de jeûner pendant les vingt-et-uns jours de « bein hametsarim ». Voici ce que dit à ce propos le livre « Chibolei Haléket » : « J'ai trouvé au nom de notre Maître Saadia gaon zatsal que du 17 Tamouz au 9 Av, qui sont les jours cités dans le livre de Daniel, il a jeûné pendant trois semaines, et il y a des gens qui ont cette pratique. » Rabbeinou Ya'akov Ba'al HaTourim cite également le Rabia dans les lois sur le jeûne : « Il y a des personnes d'une grande piété qui jeûnent du 17 Tamouz jusqu'au 9 Av. » Le Rav Yossef Caro relève dans le Choul'han Aroukh que certains décisionnaires ne voyaient pas d'un bon œil que n'importe qui prenne sur lui ces jeûnes, et le 'Hida dans « Birkei Yossef » proteste au nom du Rav Chemouël Cha'ar Arié : « Un talmid 'hakham ne doit pas pratiquer ces ascèses, qui provoquent un affaiblissement dans le service de D. ; il est impossible de ne pas relâcher son étude de quelques heures à cause du jeûne, et ces choses doivent être mûrement pesées. »

Une très bonne coutume

Il y a une autre coutume évoquée chez les commentateurs : la récitation du « Tikoun 'Hatsot » au milieu de la journée. Le Maguen Avraham dit au nom du Ari zal : « Il est bon et souhaitable que chacun prenne le deuil tous les jours pendant une demi-heure à cette période-là. » Rabbi 'Haïm Vital écrit également dans « Cha'ar Hakavanot » à propos de ces trois semaines : « C'est une très bonne coutume pour toute personne pieuse d'être en deuil après le midi du jour et de pleurer effectivement la destruction du Temple. »

Il donne également la raison pour laquelle on a fixé la récitation du « tikoun 'hatsot » après le midi du jour : « car c'est le moment où la justice divine prévaut, c'est pourquoi le Temple a été brûlé après le milieu du jour, et ce tikoun est d'une grande utilité à l'âme humaine. » Nous trouvons des témoignages intéressants dans le livre du Rav Eliahou Lopian sur les coutumes de sa ville, à savoir que même le beit hamidrach des artisans était entièrement rempli de juifs qui récitaient le « tikoun 'hatsot » chaque jour pendant « bein hametsarim ».

Rabbi Nissim Harari zatsal, dans son introduction à son livre « Tikoun 'Hatsot », se répand en louanges sur celui qui se lève à minuit pour étudier la Torah et dire des chants de louange ; à la fin, il raconte l'histoire du Rav Avraham Halévy zatsal, qui vivait à l'époque du Ari zal à Tsfat, et encourageait les gens à se lever à minuit, toutes les nuits il se levait et parcourait les rues en proclamant d'une voix forte et

amère : « Frères d'Israël, ne savez-vous pas qu'à cause de nos nombreuses fautes, la Chekhina est en exil, le Temple a été brûlé, le peuple d'Israël est en exil et souffre de grands et terribles malheurs, beaucoup d'hommes et de femmes pieux, de jeunes gens et de jeunes filles, ont connu de terribles morts violentes, et vous vous êtes tranquillement au lit ! Levez-vous et implorons Hachem notre D. à grands cris, car c'est un Roi bon et miséricordieux, peut-être entendra-t-Il notre voix et prendra-t-Il pitié de ce qui reste de Son peuple Israël ! »

Rabbi Nissim Harari continue :

Cet homme pieux criait sans donner de repos aux habitants de la ville, et tout le monde se levait en même temps pour se rendre dans les synagogues et les maisons d'étude et réciter le « tikoun 'hatsot » ; ensuite, chacun étudiait selon son niveau, et ils éveillaient une grande miséricorde. Le Ari zal admirait énormément sa piété et disait qu'il était une réincarnation du prophète Yirmiyah...

Aucune tristesse et aucun souci

Le gaon Rabbi Avraham Antebi zatsal, qui était Av Beit Din d'Alep il y a deux cents ans, rapporte un autre témoignage de quelque chose qu'il a vu dans sa jeunesse. Il y avait là-bas un chamach de la famille Ben David qui se levait avant minuit et frappait chez les juifs pour qu'ils se lèvent et viennent à la synagogue. La plus grande partie de la communauté venait pour dire le livre de Téhilim à haute voix, mot à mot, et ensuite on lisait Chir HaChirim.

« Je suis témoin, écrit le Rav Antebi, que tant que cette coutume a été pratiquée, les bnei Israël ont vécu paisiblement, pendant toutes ces années-là ils n'ont subi aucune tristesse et aucun souci, et rien de mal n'est arrivé à aucun juif. Et pendant tout ce temps-là, le monde a connu l'abondance, on trouvait de tout presque gratuitement, tout était bon marché, personne n'était soucieux et personne ne mourait prématurément. Il est dit de cette génération : Celui qui observe une mitsva ne connaîtra rien de mal, et moi je dis d'eux : ton peuple est entièrement composé de justes. »

La lumière du Zohar

« Pin'has, fils d'Elazar, fils d'Aharon le cohen, a détourné Ma colère de sur les enfants d'Israël, en se montrant jaloux de Ma cause au milieu d'eux, en sorte que Je n'ai pas anéanti les enfants d'Israël dans Mon indignation. » (25, 11)

Comment Pin'has a-t-il détourné la colère de D. de sur les enfants d'Israël ? Il est pourtant écrit « les morts dans l'épidémie » ! Si seul l'un d'entre eux était mort, on aurait pu dire « Il a détourné Ma colère », mais s'ils sont tous morts, quel est le sens de cette phrase ?

En réalité les choses sont claires : malheur à celui qui ne protège pas sa descendance ! Les seuls à avoir péri faisaient partie de la tribu de Chim'on. Lorsque le « érev rav », après s'être converti et avoir eu des enfants, s'est uni aux femmes de la tribu de Chim'on, certains sont morts lors de la faute du Veau d'or, d'autres lors d'une épidémie et ceux qui restaient sont morts ici.

C'est le sens de l'expression « les morts dans l'épidémie ». Il n'est pas dit « qui sont morts », mais « les morts », comme pour parler de ceux qui étaient déjà morts (spirituellement). Puisque les bnei Israël se sont préservés et que toute leur descendance est restée sainte, pas un d'entre eux n'a péri. C'est d'ailleurs ce qui est écrit : « Je n'ai pas anéanti les enfants d'Israël dans Mon indignation. » Les autres, soit le « érev Rav », ont été anéantis, mais pas les bnei Israël.

« *C'est pourquoi tu annonceras que Je lui accorde Mon alliance de paix.* » (25, 12)

Le Netsiv de Volojine a expliqué à travers une parabole pourquoi D. a demandé à Moché de dire à Pin'has « C'est pourquoi, tu annonceras que Je lui accorde Mon alliance de paix » :

Un chef d'armée est une fois entré dans une ville pour la conquérir, mais sans succès. Lui et tous ses soldats ont été fait prisonniers.

C'est alors qu'un simple guerrier lui a donné un bon conseil qui l'a aidé à s'enfuir.

En apprenant cela, le roi a donné un cadeau au commandant de l'armée pour qu'il le transmette au simple soldat qui l'avait sauvé : ce serait en même temps une punition pour ce commandant, qui n'avait pas fourni d'efforts pour se sauver lui-même du camp.

Voici la signification de cette parabole : Moché n'a pas fait preuve d'empressement ni de zèle envers Hachem. Seul Pin'has s'est armé de courage et s'est sacrifié pour la sanctification du nom divin. C'est pourquoi c'est Moché lui-même qui a été chargé de lui annoncer quelle serait sa récompense.

C'est le sens de « C'est pourquoi » : tu informeras toi-même Pin'has que Je lui accorde Mon alliance de paix.

« *Quant aux fils de Kora'h, ils ne périrent point.* » (26, 11)

Rabbi Eliahou Lopian a éprouvé une difficulté sur ce verset : nos Sages ont pourtant affirmé qu'un enfant peut faire profiter son parent du mérite de ses bonnes actions ! Pourquoi alors Kora'h n'a-t-il pas été sauvé par le mérite des bonnes actions de ses fils ?

En réalité, ce principe n'est pas valable lorsque le père a porté atteinte au fondement de la foi en D. Si le père a fauté en reniant toute foi en D., les mérites et les bonnes actions de ses fils ne lui seront d'aucun secours.

Mesure pour mesure, comme un tel individu a cessé de se comporter comme l'enfant de son père qui est dans le Ciel, n'a plus confiance en la Providence divine et n'accomplit plus la Torah et les mitsvot, les mérites de ses enfants ne suffiront pas à lui éviter la destruction et le Guéhénom.

C'est le cas dans notre paracha : puisque Kora'h et son assemblée ont renié leur foi, Kora'h n'a pas échappé à la mort, malgré le mérite de ses fils, qui étaient des justes.

« *Il n'avait pas eu de fils* » (27, 3)

Pour être précis, on aurait dû dire « Il n'avait pas de fils », puisque Tselof'had n'aurait jamais de fils ! Pourquoi donc dire « Il n'avait pas eu de fils » ? Rabbi 'Haïm ben 'Atar a répondu en citant la Guemara dans Yebamot (62b) : « Les fils des fils sont considérés comme des fils », et il en est de même pour les fils des filles, qui sont également considérés « comme des fils ». C'est pourquoi le verset dit « Il n'avait pas eu de fils » : de son vivant, il n'avait pas mérité d'avoir de fils. Mais il avait toujours l'espoir d'en avoir par l'intermédiaire de ses filles, dont les enfants seraient « comme des fils » pour lui.

Pour Hachem seul

« Pin'has, fils d'Elazar, fils d'Aaron le cohen, a détourné Ma colère de sur les enfants d'Israël » (Bemidbar 25, 11)

Rachi a expliqué : « Car les tribus se moquaient de lui en disant 'Avez-vous vu ce fils de Pouti, celui dont le grand-père maternel, (Yitro), engraisait (pitém) des veaux pour l'idolâtrie, tuer le prince d'une tribu d'Israël !', c'est pourquoi le texte retrace ici sa généalogie depuis Aaron. » Il y a lieu de mieux comprendre : les tribus savaient que Pin'has était aussi le petit-fils d'Aaron le cohen ! Que voulaient-ils alors signifier en le reliant à Yitro ? Plus encore, Yitro s'était converti et était un tsaddik : il n'y avait donc rien d'humiliant à être « Pin'has, descendant d'Yitro » ! Il est dit dans la Guemara (Sanhédrin 82a), à propos de celui qui a une relation avec une Araméenne, que ceux qui sont enflammés de zèle pour Hachem peuvent s'attaquer à lui, et Rabbi 'Hisda dit que dans ce cas, s'ils demandent au beit din la conduite à tenir, on ne la leur enseigne pas.

Rachi explique : « Si quelqu'un qui est enflammé de zèle vient dans le feu du moment demander au beit din s'il convient de le frapper, on ne le lui dit pas, car cette halakha ne s'applique qu'à celui qui est poussé au zèle intérieurement, et ne pose pas de questions. »

Pour quelle raison ? Parce que s'il n'agit pas entièrement pour l'amour du Ciel, il devient un criminel et il est donc impossible de lui transmettre une halakha, car on ne sait pas quelle intention se cache dans son cœur.

Ainsi, lorsque les bnei Israël se sont exclamé : 'Avez-vous vu ce fils de Pouti, celui dont le grand-père maternel, (Yitro), engraisait (pitém) des veaux pour l'idolâtrie, tuer le prince d'une tribu d'Israël !', ils voulaient dire par là qu'en tuant Zimri, Pin'has n'avait pas agi pour l'amour du Ciel, uniquement pour venger l'honneur de D. profané : il cherchait à se faire connaître et à agrandir son nom.

On connaît l'enseignement suivant de la Guemara (Sota 4b) : « Rabbi Yo'hanan a dit au nom de Rabbi Chim'on bar Yo'haï que tout orgueilleux est considéré comme un idolâtre, car il est dit ici 'Tout homme orgueilleux est une abomination pour D.' et ailleurs 'Tu n'apporteras pas d'abomination dans ta maison' », l'orgueil et l'idolâtrie sont donc désignés sous le même nom d'abomination.

D'après la Guemara, on aurait pu croire que bien qu'étant le petit-fils d'Aaron et d'Yitro, aujourd'hui converti sincère, Pin'has avait tué le prince d'une tribu d'Israël par orgueil et pour se procurer de la gloire. On aurait pu penser que l'origine de ses actes se trouvait dans son lien avec Yitro, qui avait engraisé des veaux pour l'idolâtrie. Or l'orgueil est équivalent à l'idolâtrie et bien qu'Yitro ait été à ce moment-là un converti sincère, il avait auparavant servi des idoles, et c'est donc là que Pin'has aurait puisé le potentiel pour agir ainsi.

Mais c'est pour démentir cette opinion que le texte l'a affilié à Aaron : le verset cherche à signifier que bien au contraire, Pin'has est le petit-fils d'Aaron, qui était un homme très humble (en effet, il avait dit « et nous, que sommes-nous », Chemot 16, 7). De même, Pin'has était empreint de cette modestie et a vengé l'honneur de D. sans y mêler ni orgueil ni poursuite des honneurs.

Les Paroles des Sages

Rechercher des mérites

« Pin'has, fils d'Elazar, fils d'Aaron le cohen, a détourné Ma colère de sur les enfants d'Israël, en se montrant jaloux de Ma cause au milieu d'eux » (Bemidbar 25, 11)

Ce n'est pas sans raison que la généalogie de Pin'has a été explicitée. En effet, le Kli Yakar explique : il était le « fils d'Elazar », qui avait épousé une fille de Poutiel (Yitro), lequel avait engraisé des veaux pour l'idolâtrie. Il n'avait pas évité de le faire, malgré les remarques des railleurs de sa génération, qui lui disaient : « Qui t'a autorisé la fille d'Yitro ? » Il était également le descendant d'Aaron le cohen, qui avait participé à la faute du Veau d'or, ce qui lui avait été reproché. Mais malgré tout cela, il n'a pas craint pour son honneur.

Le texte sous-entend une louange supplémentaire au sujet de Pin'has : bien qu'il se soit trouvé au sein de la communauté, c'est-à-dire en danger au milieu des proches de Zimri, il s'est tout de même sacrifié pour sauver le peuple d'Israël. On y trouve une allusion dans le verset « Il arma sa main d'une lance (roma'h) » : il a placé ses 248 (rama'h) membres dans sa main.

Cette qualité de dévouement pour la collectivité a été transmise en héritage de génération en génération. Dans chaque communauté, on trouve des personnes prêtes à risquer leur vie en faveur de leurs coreligionnaires, ou qui apportent leur aide même sans effort matériel, simplement par des conseils avisés qui donnent des mérites à la collectivité.

Dans ses mémoires, on raconte que Rabbi Moché Shneider, directeur de la yéchiva « Torat Emet » et disciple du 'Hafets 'Haïm, faisait tout son possible pour rapprocher ses coreligionnaires de la Torah. Même lorsque l'aboutissement de sa démarche semblait improbable, il réussissait de manière extraordinaire dans ce domaine.

A ce sujet, Rav Shneider avait l'habitude de rapporter l'idée suivante au nom de son maître, le 'Hafets 'Haïm :

Le midrach (Kohelet Rabba) raconte que Rabbi 'Hanina ben Dossa a vu les habitants de sa ville apporter des offrandes et des dons à Jérusalem. Il s'est exclamé :

« Tous se rendent vers Jérusalem tandis que je n'offre rien ! » Puis il s'est dirigé vers le désert de sa ville et y a vu une pierre. Il l'a taillée et nettoyée et a voulu payer des employés pour la transporter vers Jérusalem. Ceux-ci lui ont demandé cinq sélaïm pour ce service, mais il ne les possédait pas.

D. lui a alors présenté cinq anges qui ont exigé :

« A condition que tu participes avec nous. » C'est ce qu'il a fait, et en l'espace d'un instant, ils se sont envolés et se sont retrouvés à Jérusalem.

Le 'Hafets 'Haïm s'est demandé : « Pour quelle raison D. a-t-Il attendu qu'il cherche des ouvriers et ne lui a-t-Il pas envoyé tout de suite les anges ? De plus, quel est le sens de cette condition imposée par les anges à Rabbi 'Hanina : 'A condition que tu participes avec nous' ? »

Il répond : « Cela vient nous enseigner qu'il nous incombe, quelle que soit notre situation, de faire tout notre possible pour réaliser une mitsva, même si la mission nous paraît logiquement irréalisable.

Alors seulement Hachem nous envoie Son secours de manière miraculeuse. En effet, l'aide d'en-haut ne survient qu'une fois que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir. »

Le plus grand mérite

A la yéchiva « Merkaz Harav », on avait coutume d'envoyer des groupes de dix élèves dans toutes les localités du pays, dans les kibboutzim et les villes non pratiquantes où il n'y avait pas d'office orga-

nisé. Ces groupes de jeunes allaient prier dans ces communautés lors des Jours Redoutables pour leur donner le mérite de deux prières par an : celle de Roch Hachana et celle de Yom Kippour.

Rabbi Tsvi Yéhouda Hacoheh Kouk aimait voir ses disciples rapprocher leurs frères de la Torah, mais il posait une condition : dans chaque ville et dans chaque kibboutz devait se rendre un groupe de dix élèves, pas moins.

Cette initiative a entraîné une importante sanctification du nom de D. : de nombreuses personnes éloignées de la Torah s'en sont rapprochées et ont effectué un repentir complet !

Un élève s'est une fois plaint au Rav Tsvi Yéhouda qu'il lui était plus facile de se concentrer à la yéchiva que dans un kibboutz.

Alors le Rav lui a répondu :

« Faire mériter la collectivité constitue le plus grand mérite qui soit... »

Les Hommes de Foi Histoires des justes de la famille Pinto

Rabbi Mordekhaï Knafo a raconté l'histoire suivante : il avait pour activité la vente de vin dans la ville de Tinzit au Maroc.

Cette affaire produisait autant de pertes que de gains : les arabes marocains n'achetaient pas de vin du fait de leurs pratiques religieuses et les principaux clients étaient donc les Français, qui étaient peu nombreux sur le territoire.

Par ailleurs, des querelles éclataient souvent entre ivrognes devant le magasin de Rabbi Mordekhaï, qui en souffrait beaucoup.

Ses soucis s'amplifiant, il s'est rendu à Mogador sur le tombeau de Rabbi 'Haïm Pinto en compagnie de son ami Rabbi Israël Cohen, pour demander que par le mérite du Rav, la police vienne lui fermer son commerce pour mettre fin à ses ennuis. Et effectivement, dans la même semaine, les policiers lui ont enjoint de fermer définitivement son magasin, prétendant que les Français avaient quitté le pays et qu'il n'y avait donc plus de clients potentiels pour le vin...

Rabbi Mordekhaï s'est effondré devant les policiers et s'est écrié en sanglotant : « Vous m'enlevez ma source de subsistance ! » Stupéfait, Rabbi Israël Cohen, qui était présent, lui a dit : « Pourquoi pleures-tu ? Tu as prié toi-même pour que la police vienne fermer ta boutique, et ta prière a été acceptée... »

Effectivement, Rabbi Mordekhaï a déménagé à Casablanca où il s'est lancé dans une nouvelle activité qui a très bien réussi.

Garde Ta langue

Se repentir le jour même

Il faut tous les jours fixer un moment pour l'étude des lois qui portent sur ces sujets. Et si l'on a oublié un instant qu'on avait le devoir de garder sa langue et qu'on s'est laissé aller à dire du lachon hara, on doit s'en repentir et continuer à être vigilant. Si c'est arrivé à un talmid 'hakham, il ne tardera pas à se repentir, fût-ce de la nuit jusqu'au matin suivant, mais il fera techouva le jour même, avant de s'endormir, pour ne pas laisser d'impureté à son âme.

('Hafets 'Haïm)